



INFORMATION DE LA MAIRIE

..... Juin 2026



RAPPEL AUX PROPRIETAIRES

A la suite des récentes intempéries ayant touché notre région, nous invitons l'ensemble des propriétaires à **porter une attention particulière à l'état des arbres** situés sur leurs parcelles.

Nous vous remercions de bien vouloir :

- Contrôler l'état général de vos arbres et de leurs branches, en particulier ceux bordant les voies publiques.
- Vérifier la présence éventuelle de branches cassées, fendues ou suspendues.
- Surveiller les signes de déracinement, d'inclinaison inhabituelle ou de fragilisation du tronc.
- Faire intervenir un professionnel qualifié pour procéder à une expertise ou à des travaux de sécurisation.

Nous rappelons que **chaque propriétaire est responsable** de l'entretien des arbres implantés sur son terrain, ainsi que des dommages causés à un tiers par négligence ou imprudence.

Votre vigilance contribue à la sécurité de tous.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

La Mairie

Pensez à télécharger CommuneApp

